

Paris, le 18 décembre 2020

À l'attention de M. le Recteur de l'académie de Paris
47, rue des Écoles 75005 Paris

Objet : préavis de grève

Monsieur le Recteur,

Sud Éducation Paris a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, **un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale exerçant dans les établissements de l'académie de Paris pour les jours suivants : 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier 2020, 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 février 2020.**

Les personnels entendent lutter :

- contre la dégradation des conditions de travail et la maltraitance institutionnelle ;
- pour la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels par le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, ainsi que la suppression du jour de carence ;
- pour l'arrêt des injonctions et pressions hiérarchiques ;
- pour des locaux et du matériel de qualité ;
- pour l'arrêt des évaluations standardisées et imposées ; pour le respect de la liberté pédagogique ;
- contre le fichage des élèves ;
- contre le projet de réforme des retraites Macron-Delevoye ;
- contre la loi de transformation de la fonction publique ;
- pour l'arrêt de la formation imposée ; pour une formation choisie et proposée sur temps de travail ;
- contre la baisse des moyens (mesures de carte scolaire, DHG, suppression de postes d'enseignement, administratifs et de surveillance), et la remise en cause des missions de service public d'éducation ;
- pour des moyens à la hauteur des besoins ; pour la création de postes de remplaçant-es dans tous les corps ;
- contre la recrudescence de la précarité, pour la défense d'une fonction publique assurée par des personnels titulaires et garantissant un service public gratuit et accessible à tou-tes ; pour la titularisation des contractuel-les, sans conditions de concours, de nationalité, de formation ou de diplôme ;
- pour la création d'un statut et d'un corps (salaire, formation) pour tous-tes les AESH, ainsi qu'un recrutement à hauteur des besoins ; pour l'arrêt des mutualisations et la suppression des PIAL ;
- contre les réformes des lycées généraux, technologiques, du baccalauréat et de l'accès à l'université ;
- contre les réformes de la formation professionnelle et ses conséquences sur la formation initiale en lycée professionnel ;
- contre la loi « pour une école de la confiance » ;
- pour le maintien et développement des services médicaux et sociaux dans les écoles, de structures spécialisées et de places en centre de soins ;
- pour l'abandon du système actuel des rythmes scolaires et le respect de l'avis majoritaire des enseignant-es ;
- pour la défense de la justice climatique et de la justice sociale ;

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de croire à notre attachement au service public et de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations.

Les co-secrétaires généraux de Sud éducation Paris

Fabien Sonego & Mathilde Hibert

